



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des Commissaires

SÉANCE DU 20 AVRIL 2010
Volume 12 - numéro 12

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 20 avril 2010 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Lucie Bossé, Louise Cassistat, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Jacques Charest, directeur d'école, mesdames Christiane Séguin, directrice de l'Adaptation scolaire et des Services complémentaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absentes : Mesdames Anne Basque, Chantal Desjardins et Ghislaine Saint-Jean, commissaires.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 mars 2010 - # 9
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 avril 2010 - # 10
- 6.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 avril 2010 - # 11
- 7.0 Rapport du comité de parents
- 8.0 Direction générale :
 - 8.1 Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 avril 2010
 - 8.2 Adoption des calendriers scolaires 2010-2011
 - 8.3 Terrain de l'École secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec
 - 8.4 Rapport d'étape – convention de partenariat
 - 8.5 Soumissions – travaux d'entretien des bâtiments
 - 8.6 Renouvellement des contrats d'entretien ménager
 - 8.7 Engagement de 5 adjoints administratifs d'école ou de centre
- 9.0 Varia
 - 9.1 Gala des compétences 2010 en Formation professionnelle et Service aux entreprises – 2 juin 2010 à Trois-Pistoles
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Ajournement au 4 mai 2010

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-490-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 2010 - # 9

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 16 mars 2010 - # 9, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-491-CC)

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010 - # 10**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 avril 2010 - # 10, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-492-CC)

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL 2010 - # 11**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, procède à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 avril 2010 - # 11, puisque celui-ci a été déposé séance tenante;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

QUE le procès-verbal soit adopté comme lu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-493-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents, donne un compte rendu de leur rencontre du mois d'avril 2010. Les principaux sujets discutés furent :

- Rencontre avec la direction des finances de la Commission scolaire, monsieur Daniel Beaulieu;
- Retour de madame Isabelle Bergeron sur le colloque du 20 mars 2010 à Rimouski sur la persévérance scolaire;
- Monsieur Charles Lavoie donne un compte rendu sur la rencontre du conseil général de la FCPQ du 20 mars 2010;
- Les parents ont formulé le désir d'avoir une démonstration du fonctionnement des salles de visioconférence et, si possible, au mois de mai 2010.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL 2010

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait état de sa démarche auprès des commissaires en vue de la formation du comité de sélection à mettre sur pied pour combler le poste à la direction générale qui deviendra vacant le 25 mai prochain.

Monsieur Pelletier précise que le comité de sélection sera formé des personnes suivantes :

- Madame Lucie Bossé,
- Madame Anne-Marie Morin,
- Monsieur Alexandre Anctil-Bruneau,
- Monsieur Yves Breton,
- Monsieur France Dubé,
- Monsieur Jean-Pierre Gagnon,
- Monsieur Guilmont Pelletier.

ADOPTION DES CALENDRIERS SCOLAIRES 2010-2011

Le directeur des Services éducatifs, monsieur Christian Ouellet, présente le projet de calendrier scolaire 2010-2011 pour le secteur «Jeunes» et précise le processus de consultation effectué ainsi que les différentes modifications suggérées et commente celles-ci.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente, quant à lui, les projets de calendriers scolaires pour les secteurs de la Formation professionnelle, de la Formation générale adultes et de la Maison familiale rurale pour l'année scolaire 2010-2011.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT que le processus de consultation de rigueur a été mené auprès de l'ensemble des intervenants concernés;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE le projet de calendrier scolaire 2010-2011 pour le secteur «Jeunes» soit adopté comme présenté séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-494-CC)

CONSIDÉRANT que le processus de consultation de rigueur a été mené auprès de l'ensemble des intervenants concernés;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

QUE les projets de calendriers scolaires 2010-2011 pour les secteurs «Formation professionnelle», «Formation générale adultes» et «Maison familiale rurale» soient adoptés comme présentés séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-495-CC)

TERRAIN DE L'ÉCOLE SECONDAIRE VALLÉE-DES-LACS DE SQUATEC

Comme il avait été convenu à une séance antérieure et après vérification, le président, monsieur Guilmont Pelletier, donne les précisions nécessaires sur le fonctionnement du zonage municipal.

En ce qui a trait au terrain de l'École secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec, puisque le projet de construction, sur une partie du terrain de l'école, d'une résidence pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes a été annulé, il y aurait lieu de demander à la Municipalité de conserver le zonage initial du terrain soit celui qui était en vigueur avant que des démarches de changement de zonage soient entreprises.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'annulation du projet de construction d'une résidence pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes sur une partie du terrain de l'École secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec;

CONSIDÉRANT que des démarches avaient été entreprises par la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec pour changer le zonage du terrain de l'école afin de permettre la construction d'une résidence pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs demande à la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec qu'elle fasse les démarches nécessaires afin que le zonage du terrain où est située l'École secondaire Vallée-des-Lacs soit ramené à sa situation initiale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-496-CC)

RAPPORT D'ÉTAPE – CONVENTION DE PARTENARIAT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente et explique une première ébauche de la convention de partenariat à intervenir entre la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Une dernière version du document est déposée séance tenante.

On invite le directeur des Services éducatifs, monsieur Christian Ouellet, et la directrice de l'Adaptation scolaire et des services complémentaires, madame Christiane Séguin, à expliquer l'état d'avancement des travaux.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

SOUMISSIONS – TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle les différents travaux d'entretien à réaliser sur certains bâtiments de la Commission scolaire et, par conséquent, il présente les résultats des divers appels d'offres publics réalisés.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des toitures du siège social de la Commission scolaire à Cabano;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 25 mars 2010, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la somme de 185 000 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la réfection des toitures du siège social de la Commission scolaire à Cabano;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-497-CC)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des toitures du centre d'éducation des adultes à Cabano;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 1^{er} avril 2010, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la somme de 84 500 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la réfection des toitures du centre de l'éducation des adultes à Cabano;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-498-CC)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection d'une partie des toitures de l'École secondaire du Transcontinental à Pohénégamook;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 1^{er} avril 2010, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Entreprise C.V. Dionne inc.» de Saint-Pascal pour la somme de 89 121 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Entreprise C.V. Dionne inc.» de Saint-Pascal pour la réfection d'une partie des toitures de l'École secondaire du Transcontinental à Pohénégamook;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-499-CC)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des toitures de l'École Saint-Pierre de Dégelis;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 16 avril 2010, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Les Toitures Estbec inc.» de Cacouna pour la somme de 56 600 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Andrée Truchon, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Les Toitures Estbec inc.» de Cacouna pour la réfection des toitures de l'École Saint-Pierre de Dégelis;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-500-CC)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que l'état d'avancement des travaux d'agrandissement de l'École Gérard-Collin de Cabano nécessitent certaines modifications mineures représentant un coût total de 23 750,20 \$, incluant les taxes, et il recommande que celles-ci soient autorisées par le conseil des commissaires.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la résolution # 2009-436-CC qui accordait à la compagnie «Marcel Charest et Fils inc.» de Saint-Pascal la soumission pour la réalisation des travaux d'agrandissement de l'École Gérard-Collin de Cabano pour abriter le service de garde;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accepte les ajouts suivants au contrat :

TRAVAIL	COÛT
Ajout d'une cloison dans un local	1276,05 \$
Déplacement d'une porte d'aluminium	623,07 \$
Ajout de céramique au bas de l'escalier	663,48 \$
Modification d'une armoire de rangement	2168,87 \$
Ajout de retenues magnétiques, raccordement et modification de barres paniques	3607,85 \$
Ajout d'appareil d'éclairage extérieur	1179,42 \$
Raccordement d'eau potable	901,89 \$
Modification électrique et ajout de luminaire	3797,28 \$
Ajout d'un grillage servant de mur entre la billetterie et le vestiaire	9532,29 \$
TOTAL	23 750, 20 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-501-CC)

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN MÉNAGER

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente la liste, déposée séance tenante, des différents contrats d'entretien ménager en vigueur dans certains bâtiments de la Commission scolaire. Il rappelle qu'à la séance du comité exécutif du 6 avril dernier, il avait recommandé de reconduire d'une année les contrats en vigueur afin de permettre à tout le monde de s'ajuster aux nouvelles dispositions légales pour l'attribution des contrats de service par les organismes publics.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions légales en vigueur pour l'attribution de contrats de service par les organismes publics et qu'il y a lieu de permettre à tous de s'y ajuster;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

DE reconduire, pour l'année 2010-2011, avec une augmentation de 2 %, les contrats d'entretien ménager en vigueur dans la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, le tout comme présenté séance tenante et dont la liste est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-502-CC)

ENGAGEMENT DE 5 ADJOINTS ADMINISTRATIFS D'ÉCOLE OU DE CENTRE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle, qu'à la séance du 19 janvier 2010, par sa résolution # 2010-460-CC, le conseil des commissaires avait accepté la réorganisation des postes d'encadrement et de soutien au niveau des écoles et des services de la Commission scolaire.

À la séance du 16 février dernier, l'ouverture conséquente des postes avait été adoptée par la résolution # 2010-471-CC. Suite au processus de sélection, il s'agit de confirmer l'engagement des 5 adjoints administratifs d'école ou de centre.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les résolutions # 2010-460-CC et 2010-471-CC;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage les personnes suivantes à titre d'adjoint administratif d'école ou de centre selon les termes d'un contrat à durée indéterminée, à compter du 17 mai 2010, auquel s'applique une probation d'une période de 2 ans :

NOM	SECTEUR
Beaulieu, Francis	Écoles Vallée-des-Lacs et des Jolis-Vents
Bergeron, Isabelle	Dégelis
Larochelle, Fanny	Transcontinental
Lavoie, Jean-Paul	Cabano
Michaud, Julie	Éducation des adultes

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les contrats afférents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-503-CC)

**GALA DES COMPÉTENCES 2010 EN FORMATION PROFESSIONNELLE
ET SERVICES AUX ENTREPRISES – 2 JUIN 2010 À TROIS-PISTOLES**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la tenue du Gala des compétences 2010 en Formation professionnelle et Service aux entreprises qui se tiendra le 2 juin 2010 à Trois-Pistoles. Il demande qui, des commissaires, seront les représentants du conseil.

Après délibérations, on convient que madame Andrée Truchon et messieurs Charles-Aimé Bélanger et Alexandre Anctil-Bruneau seront présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

AJOURNEMENT

CONSIDÉRANT que des dossiers doivent faire l'objet d'études et de résolutions par le conseil des commissaires avant la tenue de la prochaine séance régulière;

IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit ajournée au 4 mai 2010 à 20 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-504-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, sec. générale